

TERMES DE REFERENCE

« Recrutement d'un Expert-consultant pour concevoir un guide de planification des projets de développement communautaire répondant aux critères de durabilité économique, écologique et d'inclusion sociale dans le contexte minier de la RDC »

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La coopération allemande, mise en œuvre par la GIZ à travers le Projet de bonne Gestion des revenus infranationaux du secteur minier de la RDC (ProGERIM), soutient les Entités Territoriales Décentralisées (ETDs) des Provinces du Lualaba et du Haut-Katanga dans l'amélioration de la gestion des revenus infranationaux du secteur minier. Le projet conseille les ETD ainsi que leurs Comités Locaux de Développement (CLD) en matière de promotion des mesures de planification inclusive, participative et sensible au genre et à l'investissement des fonds publics dans les services de base et les mesures de diversification économique au niveau local. L'objectif est de renforcer le développement local de régions ciblées en termes de diversification économique, de participation sociale et de durabilité environnementale par des acteurs publics et privés. Pour ce faire, le Projet développe son action à travers quatre champs d'intervention, à savoir :

- La planification du développement et du budget axée sur des critères de durabilité économique, écologique et d'inclusion sociale
- L'amélioration de la gestion financière et budgétaire des ETD au regard des critères de transparence, de participation et d'inclusion Genre
- Le renforcement des capacités des acteurs publics dans la mise en œuvre des mesures de développement économique
- La mise en réseau des acteurs locaux, régionaux et internationaux du secteur privé et du gouvernement dans les domaines de la gestion financière et du développement économique

Le Code minier de la République Démocratique du Congo souligne la nécessité d'améliorer la contribution du secteur minier au développement socio-économique des communautés locales impactées par l'activité minière ; il préconise notamment trois mécanismes de contribution du secteur minier au développement communautaire : (i) 15 % de la redevance minière reversée directement au compte des Entités territoriales impactées, (ii) la négociation et la signature des cahiers des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières, financés par le budget social des sociétés minières, et (iii) la dotation minière minimale de 0,3% puisée sur les chiffres d'affaires annuels bruts des entreprises. Ces trois sources de revenus offrent aux ETDs d'importantes opportunités pour une planification au développement durable et la promotion des investissements économiques au niveau local. L'Augmentation significative des budgets des ETDs et les opportunités d'investissements qu'elle engendre a parallèlement révélé des défis en matière de planification des projets. Les structures gestionnaires des revenus n'ont pas toujours ni les outils ni les techniques qu'il faut pour planifier des projets qui répondent aux critères de durabilité économique, écologique et d'inclusion sociale.

C'est pour contribuer à relever ce défi que la GIZ/ProGERIM est à la recherche un Expert-consultant pour concevoir un guide de planification des projets de développement communautaire répondant aux exigences de respect environnemental, d'inclusion sociale et de diversification économique, dans le contexte minier de la RDC.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif principal est de mettre à la disposition des gestionnaires des ETDs un outil de gestion à caractère pédagogique qui renseigne sur les différents principes de planification des projets de

développement communautaire qui respectent les normes environnementaux, d'inclusion sociale et de gouvernance.

III. TACHES ET RESPONSABILITES CLEES MAIS NON EXHAUSTIVES LIEES A LA MISSION

Le contractant est responsable de la fourniture des prestations suivantes :

- L'analyse documentaire des référentiels existant en matière de planification des projets de développement communautaires
- La conception d'un guide de planification des projets de développement communautaire adapté au contexte minier de la RDC
- La facilitation de deux ateliers distincts avec les parties prenantes pour :
 1. Présenter le guide en vue de recueillir les avis et commentaires des bénéficiaires
 2. Présenter la mouture finale du guide en vue de sa validation.

Outre les rapports exigés par la GIZ, le contractant soumet un rapport initial dans lequel il décrit sa compréhension des tâches et la méthodologie qu'il appliquera pour atteindre les objectifs.

IV. SERVICES REQUIS

Plus spécifiquement, il va s'agir de :

- Analyser les référentiels existant en matière de planification des projets de développement
- Concevoir un guide de planification des projets adapté au contexte minier de la RDC
- Rédiger les termes de référence (TdR) de l'atelier de validation du guide contenant :
 - ✓ La liste des référentiels exploités lors de la revue documentaire
 - ✓ La liste des parties prenantes à l'atelier de validation du guide
 - ✓ Le programme détaillé de l'atelier de validation du guide
 - ✓ La méthodologie à utiliser pour orienter les discussions des groupes lors de l'atelier et documenter les résultats
- Animer et modérer les deux ateliers de présentation et de validation du guide.

Il est prévu que la GIZ mette à disposition la logistique nécessaire pour l'organisation des réunions en ligne et de l'atelier de validation du guide de planification des projets communautaire par les parties prenantes.

V. LIVRABLES

A la fin de la mission, le contractant fournira à la GIZ/ProGERIM le guide de planification des projets communautaire répondant aux critères de durabilité économique, écologique et d'inclusion sociale dans le contexte de l'activité minière en RDC ainsi qu'un rapport narratif documentant les résultats de la mission. Toutes les informations brutes de l'analyse, ainsi que tous les documents reçus des partenaires devront également être mis à la disposition du projet.

VI. DUREE DE LA MISSION

La mission durera un maximum de 38 jours et doit être exécutée dans la période allant de Octobre 2024 à Avril 2025. Les jours de prestation seront répartis de la manière suivante :

Jours de l'analyse documentaire et de rédaction du guide	Pas plus de 18 jours
Jours de voyage national et local	Pas plus de 06 jours
Jours de l'atelier de présentation du guide pour recueillir les commentaires des parties prenantes	Pas plus de 03 jours
Jours de travail pour intégrer les améliorations apportées par les parties prenantes	Pas plus de 03 jours
Jours de l'atelier de validation du guide	Pas plus de 03 jours

Jours de finalisation du guide et de rédaction du rapport final	Pas plus de 05 jours
Total jours de mission	38 jours

Pendant la durée du contrat, des jalons devront être atteints comme indiqué dans le tableau ci-après :

Jalons / étapes du processus	Deadlines
Analyse des référentiels existants en matière de planification des projets communautaires	Une semaine après le début du contrat (tâche à effectuer à distance)
Conception du guide de planification des projets adaptés au contexte minier Congolais	Deux semaines après le début du contrat (tâche à effectuer à distance)
Animation et modération de deux ateliers de présentation et de validation du guide	Six semaines après le début du contrat (tâche à effectuer sur terrain)
finalisation du guide et rédaction du rapport final de la mission	Neuf semaines après le début du contrat (tâche à effectuer à distance)

VII. ACTIVITÉ DE VOYAGE

Poste de frais de voyage	Nombre / quantité
Nombre total de vols nationaux (aller-retour) contre justification	02 (500,00 USD/par voyage aller-retour)
Perdiem (jour mission), somme forfaitaire	06 (50,00 USD/par jour)
Perdiem (jour départ/retour), somme forfaitaire	04 (25,00 USD/par jour)
Hébergement (contre justification)	125,00 USD/par jour

VIII. PROFIL DE L'EXPERT-CONSULTANT

Plus précisément, le consultant devrait présenter le profil suivant :

- Formation : Diplôme universitaire (Master ou équivalent) en finances, économie, gestion, analyse, communication ou dans un domaine connexe ; les formations en développement communautaire, en responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ou en éthique des affaires peuvent également être pertinentes
- Langue : Maîtrise du français (niveau C1) et de l'Anglais (niveau C1)
- Expérience professionnelle générale : 05 ans d'expérience dans le domaine de la Gouvernance des Industries Extractives
- Expérience professionnelle spécifique : 05 ans d'expérience dans le domaine de la finance et de l'investissement responsable
- Expérience régionale : 5 ans d'expérience dans les projets de développement communautaire
- Expérience de la coopération au développement : 5 ans d'expérience dans la coopération au développement

Outre ses qualifications techniques, l'expert-consultant doit aussi posséder les qualités suivantes :

- Capacité à travailler sous pression et rendre des résultats dans les courts délais
- Sens de l'initiative, d'éthique, d'intégrité et esprit interdisciplinaire
- Attitude à communiquer facilement
- Compétences socio-culturelles
- Démarche orientée vers les partenaires et les clients
- Efficacité dans l'action

NOTES

Le contractant prestera comme un Expert-consultant et devra joindre à son offre technique, son Curriculum Vitæ qui doit être cohérent avec les tâches et qualifications correspondantes à l'expertise recherchée.

Le soumissionnaire doit montrer dans son offre comment les prestations mentionnées au point 2 (objectif de la mission) peuvent être fournies, le cas échéant en tenant compte d'autres exigences méthodologiques (conception technique et méthodologique). Le soumissionnaire doit en outre décrire de quelle manière sera organisée la gestion du projet pour la fourniture de prestations.

Les Experts intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mail suivante : CD_Contrats_Quotation@giz.de, jusqu'au 16.09.2024.